

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 MARS 2013

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN

Procurations : Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Sophie WAKEFORD

Date convocation : 15 mars 2013

N° 2013-028

Objet : Liste des décisions

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le Conseil Municipal,

Où les explications du Maire et sur sa proposition,

Vu la Loi N° 96-142 du 21 février 1996,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Prend acte des décisions municipales suivantes :

Affaires sociales, scolaires et associatives

- Convention avec Odcvl Comptoir des projets éducatifs pour un séjour de vacances du 1^{er} au 3 mars d'un montant de 725.68€,
- Convention avec cultures du cœur lorraine, pour favoriser l'accès à la culture et au sport d'un montant de 200 € pour l'année 2013.

Services techniques

- Convention de partenariat avec LEGTA PIXERECOURT pour la Transhumance du 07 avril 2013, à titre gratuit.

Culture et Vie Locale

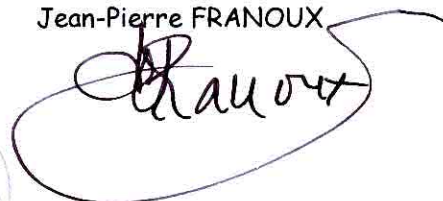
- Contrat de cession avec l'association « Cie Zaraband » pour le spectacle quartier d'été du 26 juillet 2013 (1 heure) pour un montant de 1 500€,
- Convention avec l'association Jeunes Lectures pour la formation dans le cadre de la manifestation « des livres et vous » du 23 mars 2013, d'un montant de 400€,
- Bon de commande Starlec pour le bal du 13 juillet 2013 pour un montant de 837.20€,
- Devis avec la Société Thierry Biasutto pour le feu d'artifice du 13 juillet 2013 pour un montant de 2000€ les 15 minutes,
- Devis avec Fabrice THOMAS pour la sonorisation de la fête des pains le 6 octobre 2013 pour un montant de 1 293.62€.

Date : 21 mars 2013

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 26 mars 2013

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-215403395-20130321-2013-028-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2013